

La Défense, le 31 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AFFAIRE BENALLA: LE SCPN REFUSE QUE LA POLICE SERVE DE BOUC ÉMISSAIRE

Le SCPN, syndicat majoritaire des commissaires de la police nationale, a été reçu ce jour par M. Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, afin de revenir sur les circonstances de l'affaire dite « BENALLA ».

Le SCPN considère que cette affaire a des répercussions très négatives sur le travail des forces de l'ordre, en raison de la confusion créée par le comportement et la tenue de M. BENALLA au moment des « interventions » filmées.

Sans surprise un amalgame a été fait entre M. BENALLA et les policiers légitimes à employer la force par certains « observateurs » qui en ont profité pour remettre au goût du jour la polémique des « violences policières ».

Cette affaire a des conséquences importantes. Des responsables policiers se trouvent impliqués dans une affaire politico-médiatique, à l'origine de laquelle ils ne sont pas, tant elle est éloignée de leurs missions et de leurs actions régaliennes.

Le SCPN souhaite que le domaine régalien de la sécurité intérieure ne subisse pas les conséquences de cette malheureuse affaire.

Les seules conclusions à tirer sont :

- La définition nécessaire du statut d'observateur dans les services d'ordre. Les missions des collaborateurs de cabinet devront elles aussi être délimitées, dans le respect des corps constitués et de la cohérence de l'action publique.
- La nécessité pour le ministre de l'Intérieur de travailler dans la sérénité. Le SCPN sera très vigilant à ce que la police ne soit pas victime de « représailles » contre certains de ses cadres, institutions ou syndicats, comme on peut le lire dans la presse.

Le SCPN regrette que la police puisse servir de bouc émissaire dans une affaire qui la dépasse.

Enfin, il apparaît en creux dans l'affaire « BENALLA » une volonté de réforme de la sécurité des hautes personnalités. Cette réforme ne saurait faire l'économie d'une réflexion globale avec tous les interlocuteurs officiels de la sécurité.

Le SCPN pense que toutes les structures du ministère de l'Intérieur sont indispensables à l'organisation et à la coordination de la sécurité des hautes personnalités.

Le SCPN souhaite prendre toute sa part aux réflexions qui seront engagées.

Le secrétariat général

Secrétaire général Secrétaire général adjoint Secrétaire général adjoint David LE BARS Jérémie DUMONT Pierrick AGOSTINI 01 49 67 02 40/41 01 49 67 02 42 01 49 67 02 43 07 63 56 36 21 06 08 95 77 84 06 69 91 83 33 david.le-bars@le-scpn.fr jeremie.dumont@le-scpn.fr pierrick.agostini@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN : www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire